

## À tous les actionnaires et résidents

### Actions du Conseil pendant cette pandémie

Pendant cette pandémie, sachez que le conseil d'administration poursuit tout de même ses activités et administre le Club-House. Nous échangeons par courriel et nous avons tenu une rencontre du Conseil d'administration le lundi 13 avril par vidéoconférence.

Nous avons aussi profité de cette période de fermeture pour effectuer certains travaux (placard des poubelles de recyclage, plancher du gymnase ciré, nettoyage des armoires, tri de la vaisselle, etc.)

### Fermeture-réouverture du Club-House

Dès la mise en vigueur des directives gouvernementales de la santé publique, nous avons fermé le club-house en limitant l'accès à l'intérieur de celui-ci. Cette fermeture se poursuivra tant que les directives de la santé publique l'exigeront.

La réouverture du Club-house se fera progressivement, en tenant compte des 2 critères suivants :

1. Approbation par la santé publique et respect de leurs instructions ;
2. Disponibilité des fournisseurs.

Le conseil agira rapidement lorsque de nouvelles informations seront disponibles et vous en serez rapidement informé.

Toutes les réservations de salles pour le mois de mai sont maintenues. Si les règles de confinement se prolongent au-delà du 4 mai ou si votre réunion est annulée, les coûts de location seront remboursés.

Pour toute autre information, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse :

[hvslb@villageliberte.net](mailto:hvslb@villageliberte.net)

### Accès au vestibule

Nous avons maintenu l'accès au vestibule pour permettre la cueillette du courrier et vous tenir informé par le babillard électronique (TV).

Sachez que ce vestibule est désinfecté trois (3) fois par semaine avec un produit de qualité : poignées de porte, banc, et toutes les cases postales.

SVP **s'abstenir de venir** au vestibule du Havre aux résidents qui :

- Revient d'un pays ou région extérieure ;
- Présente des symptômes du COVID-19 ;
- Sont testé positif au COVID-19

SVP : **respecter la distanciation sociale** lors de votre venue au vestibule.

Ainsi #cavabienaller

### Règlement pour la gestion des quais

Lors du conseil d'administration du 13 avril, le conseil a adopté un nouveau règlement concernant la Gestion pour les quais. Ce nouveau règlement vise à clarifier la gestion des quais et a été produit conjointement avec les signataires d'une Entente de droit d'amarrage. Vous trouverez une copie de ce règlement sur notre site WWW.

### **Révision annuelle du règlement d'utilisation du Club-House**

Nous avons également un règlement d'utilisation du Club-House qui s'adresse à tous les résidents. Le conseil a prévu faire une révision annuelle de ce règlement vers le mois de juillet. Vous trouverez ce règlement à l'adresse suivante : <http://villageliberte.net/reglement.htm>

Si vous avez des suggestions d'améliorations à ce règlement, nous vous prions de nous les transmettre par courriel à l'adresse suivante [hvslb@villageliberte.net](mailto:hvslb@villageliberte.net)

### **Rencontre des présidents**

Bien que les responsabilités du conseil d'administration se limitent à la gouvernance et à la gestion de la compagnie et du Club-House, le conseil a tout de même pris l'initiative depuis deux ans d'organiser une rencontre de concertation des présidents (ou leur représentant) des 28 syndicats formant notre Village.

Nous avons prévu une rencontre pour le début mai. Celle-ci est conséquemment retardée.

### ***Le conseil d'administration***